



BULLETIN D'INSCRIPTION à NOUS RETOURNER par MAIL ou FAX

contact@valoriale.com / Fax : 09.57.15.96.77

(Merci de nous indiquer le maximum de renseignements afin d'accroître l'efficacité et l'exactitude de l'inscription et de la facturation)

Titre de la session choisie *	
.....	
Dates *	Ville

Cochez la case qui vous concerne :

- vous êtes un particulier et vous financez vous-même votre formation
- vous êtes salarié, votre formation est financée par votre employeur (DIF + Plan de formation)
- vous voulez faire prendre en charge votre formation par un institutionnel/OPCA (ex : Pole Emploi)

1/ **COORDONNEES DU STAGIAIRE** *

Civilité M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Société :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Fonction ou dernier emploi

Service

Adresse

.....

Tél Fax

Email

*Ci-joint, libellé à l'ordre de « Valoriale Formation » un chèque d'un montant de : euros,
N° : Banque :
Ou virement d'un montant de : euros
fait le :*

2/ **CAS DE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME PARITAIRE OU INSTITUTIONNEL OU DIF**

Nom de l'organisme

Personne responsable du dossier

Adresse

Tél.

Fax



Date et Signature* (+ cachet éventuel)

** Informations obligatoires*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Objet et champ d'application :

Suite à la commande d'une formation l'acheteur accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Validation d'inscription :

Une inscription est définitivement enregistrée après réception du présent bon de commande, revêtu de votre cachet, de votre signature sur les 2 pages le composant et du paiement de la totalité de la prestation (exception faite pour les collectivités locales).

Documents contractuels :

Au terme de la formation, une facture valant convention vous sera adressée. A l'issue de la formation, une attestation de stage vous sera délivrée.

Prix, facturation et règlements :

Tous nos prix sont indiqués et payables hors taxes. Tout stage commencé sera dû intégralement par le Client. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de VALORIALE FORMATION.

Intérêts de retard :

En cas de retard de paiement d'une facture émise et dont l'échéance est notifiée contractuellement ou sur la facture, VALORIALE FORMATION se réserve le droit d'appliquer des intérêts moratoires au taux de la BCE en vigueur à la date de la facturation, avec un minimum incompressible de 40 euros comme le précise le [Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, JO du 4 octobre 2012](#).

Règlement par un OPCA/POLE EMPLOI :

En cas de règlement de la prestation pris en charge par un OPCA, le Client doit faire lui-même la demande de prise en charge avant le début de la formation et s'assurer de l'acceptation de sa demande. En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCA, le solde sera facturé au Client.

Si VALORIALE FORMATION n'a pas reçu la validation de la prise en charge de l'OPCA avant le début de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. Le cas échéant, le remboursement des avoirs par VALORIALE FORMATION est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

Refus d'inscription :

VALORIALE FORMATION se réserve le droit de refuser d'honorer une commande et de délivrer les formations à un Client qui n'aurait pas procédé au paiement de commandes précédentes, et ce sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelle que raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report :

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Si elle intervient moins de 10 jours ouvrés avant la formation convenue, et ce quelle qu'en soit la cause, l'intégralité du montant de la formation sera due. VALORIALE FORMATION s'engage alors, à proposer dans les 6 mois suivants, dans la mesure du possible, une nouvelle date de formation sur le même sujet, afin de permettre au client de suivre le module concerné. Si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, VALORIALE FORMATION se réserve le droit de reporter une formation soit en raison du nombre insuffisant de participants, soit en raison de l'absence de l'animateur. VALORIALE FORMATION s'engage, alors, à proposer dans les 6 mois suivants, dans la mesure du possible, une nouvelle date de formation sur le même sujet, afin de permettre au client de suivre le module concerné.

Renonciation :

Si VALORIALE FORMATION ne se prévaut pas de l'une des clauses présentes dans ces conditions générales de vente à un moment précis, cela ne peut être considéré comme une renonciation à cette même clause ultérieurement.

Loi applicable :

La Loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre VALORIALE FORMATION et ses clients.

Cas particulier des formations à distance et des formations obligatoires IOBSP et IOA.

VALORIALE FORMATION propose aux stagiaires qui le désirent, en application des décrets relatifs, de suivre les formations IOBSP et IOA à distance. Les tests de validation de la formation sont obligatoires et sont passés à distance. Le stagiaire s'engage à réaliser les tests en personne et à **ne confier à personne d'autre le soin de passer ces tests à sa place**. Le stagiaire livre son numéro de passeport ou de carte d'identité à jour.

Par ailleurs, les livrets de formation ainsi que les tests sont soumis à des droits d'auteur. Toute reproduction, utilisation ou transmission par quelque moyen qu'il soit est STRICTEMENT interdite sans l'accord express des auteurs de ces ouvrages. L'atteinte au droit d'auteur est indépendante du modèle de distribution et concerne également les œuvres publiées sous licence libre. La contrefaçon est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 € à 500 000€ d'amende.

Attribution de compétences :

Tous litiges qui ne sauraient être réglés à l'amiable seront de la Compétence exclusive du tribunal de commerce de Montpellier, quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

Élection de domicile :

L'élection de domicile est faite par VALORIALE FORMATION à son siège social au 480 avenue des Abrivados - ATHENA BAT B - 34400 LUNEL.

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et en accepter les termes.

Fait à, le..... **Signature + cachet :**